

## DU SIGNE DE LA CROIX ET DE SON BON USAGE

**P**AR le signe de la croix nous nous approprions, nous nous appliquons la croix glorieuse du Christ<sup>1</sup>. Il est possible que le *logion* évangélique dans la forme que lui donne Luc (14, 27) : « Quiconque ne porte pas sa croix et ne vient pas à ma suite ne peut être mon disciple » soit une allusion à la marque portée par le chrétien depuis son entrée dans le catéchuménat. C'est donc un geste d'origine essentiellement liturgique. Pour saint Basile, son emploi est une des traditions non écrites qui nous viennent certainement des Apôtres. Sa richesse est infinie; car il comporte toute la richesse de la croix elle-même, qui est combat et victoire, libération et protection, sacrifice et triomphe. Mais en outre, le fait de prendre sur soi la croix, d'en dessiner le signe, y ajoute une nouvelle richesse. C'est un symbole au double sens du mot : signe évocateur, et profession de foi qui distingue; c'est une invocation, une prière, un refuge. Enfin, on fait le signe de croix sur autrui, sur des personnes et des objets : c'est alors le rappel que toute grâce et toute consécration se donne au nom du Christ et communique la vertu de la Croix. Enfin, l'habitude, en faisant le grand signe de croix, de dire « au nom du Père... » achève sa signification baptismale et en fait un rappel du mystère de la Trinité en même temps que de la rédemption.

Cette richesse infinie, cette vertu universelle expliquent suffisamment que les chrétiens de l'antiquité multipliaient les signes de croix. Saint Cyrille de Jérusalem y exhorte, dans sa treizième catéchèse baptismale sur la croix :

Ne rougissons donc pas de reconnaître publiquement le Crucifié. Que nos doigts gravent hardiment son sceau sur notre front et qu'en toutes circonstances la croix en soit tracée : sur le pain que nous mangeons, sur les boissons que nous buvons; quand nous

1. Cf. Jean DANIELOU, *Les symboles chrétiens primitifs*, Paris, 1961, ch. IX : le signe du tau. Id., *Bible et liturgie*, ch. III : la sphragis.

entrons, quand nous sortons; avant de dormir, au lit; au lever, en voyage, au repos. La croix est une puissante sauvegarde : gratuite, en faveur des pauvres; pas fatigante, en faveur des faibles. Aussi bien est-elle la grâce de par Dieu, signe des croyants et crainte des démons; par elle en effet il a triomphé de ceux-ci en les donnant franchement en spectacle. Lorsqu'en effet ils voient la croix, le Crucifié leur revient en mémoire : ils redoutent celui qui a écrasé les têtes du dragon. Ne méprise pas ce sceau à cause de sa gratuité, mais à cause de lui vénère davantage ton bienfaiteur<sup>2</sup>.

De tels textes sont fréquents chez les Pères<sup>3</sup>. Nous interdisent-ils de nous demander si, par hasard, nous n'abusons pas du signe de la croix? Car, si les chrétiens de l'âge patristique multipliaient les signes de croix spontanés dans la vie quotidienne, le moyen âge, lui, a multiplié les signes de croix dans la liturgie et en particulier dans la messe. Sans doute a-t-on voulu rappeler sans cesse que le sacrifice de l'autel est une image de celui de la croix. Mais on a aussi obéi à de simples associations automatiques : le signe de la croix est appelé par un mot. Un cas assez frappant est celui de la fin du *Sanctus* : au rite romain on se signe en chantant *Benedictus*, parce qu'on associe le signe de la croix à une bénédiction; mais chez les Cisterciens on se signe seulement à *in nomine Domini*, certainement par association avec *in nomine Patris*. Les *expositiones missae* faisaient toute une catéchèse de ces signes de croix multipliés et s'attachaient au symbolisme de leur nombre : les cinq croix à la fin de l'*Unde et memores* rappellent les cinq plaies du Christ, etc<sup>4</sup>.

L'idée que tout signe de croix est une bénédiction posait le problème de l'utilité, et même de la convenance de tels signes de croix après la consécration : Innocent III répond que si les paroles « ont principalement pour but de consacrer l'Eucharistie, les signes visent à rappeler l'histoire de ce qui s'est passé dans la semaine avant Pâques<sup>5</sup> ». En fait, il semble que l'on a simplement stylisé en signes de croix des gestes de désignation<sup>6</sup>, et cet allégorisme des gestes correspond à la catéchèse, radicalement fautive, qui veut montrer dans la messe une représentation théâtrale, alors que c'est une action : action représentative certes,

2. Ch. 36. Trad. du chanoine BOUVER, *Les écrits des saints*, Namur, 1962, p. 294.

3. On en trouvera d'autres dans les ouvrages cités de DANIELOU et dans LECLERCQ, art. *Croix (signe de la)* du *D.A.C.L.*, ainsi que dans les autres articles du présent cahier.

4. INNOCENT III, *De sacro altaris mysterio*, I. V, ch. 1; cf. saint Thomas, III<sup>a</sup>, q. 83, art. 5, 3<sup>m</sup>.

5. INNOCENT III, *ibid.*, ch. 11; saint Thomas, *ibid.*, 4<sup>m</sup>.

6. Voir J.-A. JUNGSMANN, *Missarum solemnias*, t. III, trad. fr., pp. 53-58.

mais en raison de sa cohésion interne et non pas en vertu d'emblèmes surajoutés.

Parmi ces signes de croix, il en est même un qui insinue un véritable contresens. C'est celui qui accompagne le mot *benedixit*, avant la consécration du pain comme avant la consécration du calice, car il suggère que Jésus a béni le pain et le vin avant de les consacrer, et que le prêtre en fait autant aujourd'hui. Or il est bien évident que cette « bénédiction » ne concerne pas la matière du sacrifice mais s'adresse au Père, puisque *eulogèsas* dans le récit de l'institution de Marc 14, 22 et de Matthieu 26, 26 est strictement parallèle à *eucharistèsas* dans le récit de Paul (1 Cor. 11, 24) et de Luc (22, 19). Cette équivalence entre « bénir » et « rendre grâces » est encore plus évidente si l'on constate que les trois synoptiques emploient « bénir » pour la première multiplication des pains (Luc 6, 44 et par.) d'où est venue dans la formule de consécration la notation des « yeux levés au ciel », alors que Jean (6, 11) parle de « rendre grâces ». Et à la seconde multiplication des pains, Marc (8, 6) et Matthieu (15, 36) ont tous deux « rendre grâces » là où ils ont ailleurs « bénir ».

Il est un autre cas où un signe de croix intempestif fausse le sens des paroles. Le rituel du baptême, précisément pour la première signation, indique deux signes de croix à faire en disant : « *Accipe signum Crucis tam in fron † te quam in cor † de* » d'où la traduction fautive : « Reçois le signe de la Croix sur le front et sur le cœur », alors qu'il s'agit d'un seul signe de croix tracé sur le front, mais dont la vertu opère dans le cœur<sup>7</sup>.

Pour en revenir à la messe, entre les signes de croix qui semblent appelés par des paroles et ceux qui se sont greffés sur des gestes de désignation, il y a encore tous ceux qui ont pour but de rendre plus décoratifs ou plus religieux certains gestes tout simples tels que déposer sur l'autel la patène puis le calice après les avoir offerts, prendre l'hostie ou le calice pour communier, donner l'hostie aux communicants.

Dans une messe lue, le célébrant accomplit 47 signes de croix de diverses sortes, dont 33 pour le canon seulement. Et s'il donne la communion, il faut compter encore un signe de croix par communicant. N'est-ce pas vraiment beaucoup ? Un signe aussi souvent répété, même s'il est fait dignement — ce qui n'est pas toujours le cas —, ne perd-il pas toute valeur expressive ? Et ne donne-t-il pas à la messe l'apparence d'une action magique ?

7. Cf. B. BOTTE, *L'interprétation des textes baptismaux*, dans *La Maison-Dieu*, n° 32, p. 27.

Cette surabondance existe aussi dans le rituel. Elle donne lieu à des effets parfois comiques lorsque, le prêtre bénissant les fruits de la terre, ou bien du sel, de l'eau, des cendres, des rameaux, etc., les fidèles, à chaque signe de croix, se signent eux-mêmes par mimétisme, alors que la bénédiction concerne ces objets!

Il faut espérer que la réforme liturgique, qui vise à la simplicité, enlèvera le plus grand nombre de ces signes de croix. Ceux qu'elle laissera subsister seront d'autant plus éloquents. Leur principale utilité sera sans doute de souligner la parole, et de rappeler le sacrifice de la croix; mais ceci est secondaire, car ce n'est évidemment pas ainsi qu'à la Cène Jésus a manifesté l'unité entre le sacrifice eucharistique et sa mort sur le Calvaire. L'utilité de tels gestes n'est pas commémorative, comme le croyait Innocent III et comme saint Thomas le répétait respectueusement après lui. Elle est au contraire d'actualiser les paroles, de montrer que le récit de l'institution (et la même chose vaut proportionnellement pour les autres sacrements et les sacramentaux) n'est pas évoqué par mode de commémoration ou de méditation, mais s'applique effectivement *hic et nunc* à cette matière sacramentelle que le prêtre a devant lui<sup>8</sup>. De ce point de vue, désigner par un geste le point d'application des paroles rituelles est une activité spécifiquement sacerdotale, puisque les prêtres de la terre ont pour mission de détailler, de distribuer et d'appliquer le sacerdoce unique du Christ.

\*  
\* \*

On ne peut dire que dans leur vie quotidienne les fidèles de notre temps abusent du signe de la croix. Ils en font sans doute moins que les auditeurs de saint Cyrille de Jérusalem ou de saint Jean Chrysostome. Certains usages très recommandables semblent même disparaître : le signe de croix à la rencontre d'un convoi mortuaire (ils roulent maintenant si vite!) qui est à la fois prière et profession de foi; celui qu'on fait en passant devant une église ou un calvaire, qui est aussi une salutation; celui qu'on trace du couteau sur le pain à entamer, comme pour le dédier et le bénir...

Si la quantité de ces signes de croix n'a rien d'excessif, c'est

8. On peut le déduire de diverses affirmations de saint Thomas, par exemple : « Par les gestes qu'il fait à l'égard de la matière extérieure, le prêtre représente la personne du Christ; c'est pourquoi on considère ses paroles comme dites à la fois par mode de récit (*recitative*) et avec intention d'opérer le sacrement (*significative*) à l'égard de la matière présente, qui est la figure de celle que le Christ eut devant lui » (IV Sent., d. 8, qu. 2, art. 1, 9, 4, 4<sup>m</sup>).

parfois leur place et leur signification qui semblent mal entendues. Pourquoi, par exemple, la majorité des enfants qui entrent dans une église font-ils à la fois la genuflexion et le signe de la croix, gestes asymétriques dont la conjonction aboutit à un déséquilibre bien disgracieux ?

Venant du baptême, marquant l'entrée dans la religion chrétienne, le signe de la croix est essentiellement un rite d'entrée, de début, et surtout quand il est accompagné d'eau bénite. Se signer en sortant de l'église, surtout en prenant de l'eau bénite, n'a guère de sens. Et si l'on prétend qu'on ne saurait abuser des actions sanctifiantes, c'est un axiome que le liturgiste, pas plus que le pédagogue, ne peut accepter.

Le catéchisme national (qu. 27) dit qu' « il faut faire le signe de la Croix le matin et le soir, au commencement et à la fin de nos prières... » Est-ce tellement sûr ? L'usage, en beaucoup de séminaires, de se signer avant la bénédiction de la table, pendant (ce qui est logique, puisque l'officiant bénit *nos et ea quae sumus sumpturi*), mais aussi après, m'a toujours étonné. Les moines, en pareil cas, ne font aucun signe de croix. Il semble qu'en encadrant la prière dans les signes de croix, on veuille l'isoler des tristes contingences matérielles qui la précèdent et la suivent.

\*  
\* \*

Ceci amène un autre petit problème de liturgie pratique. Le prédicateur doit-il faire le signe de la croix avant et après le sermon ? Il me semble qu'en tout état de cause, il ne convient pas de le faire après : le sermon n'étant pas une parenthèse dans la messe mais devant au contraire introduire à l'offertoire, on ne voit pas l'utilité de le clôturer, si l'on peut dire, par le signe de la croix, avec « Au nom du Père... ». D'autant plus que le prédicateur, ayant fini son sermon, on a l'impression qu'il va le recommencer, puisqu'il redit les gestes et les paroles du début. Le signe de croix conclusif a pu s'introduire de deux façons. Soit parce qu'on a cru qu'il était exigé pour introduire *Amen*, alors que cette acclamation, traditionnellement, répondait à la doxologie finale. Soit à cause de l'habitude de certains prédicateurs — missionnaires surtout — de conclure en donnant la bénédiction à leurs auditeurs.

Mais ne convient-il pas que le sermon commence tout au moins par le signe de la croix avec « Au nom du Père... » ? Le prédicateur ne marque-t-il pas ainsi qu'il n'est qu'un porte-parole ? (On disait du P. de Ravignan qu'avant d'avoir commencé son discours, il avait déjà prêché par la façon dont il faisait le

signe de la croix.) Ce signe de la croix paraît s'imposer dans la mesure où le sermon forme en quelque sorte une fonction religieuse indépendante. Ce sera le cas d'une prédication de mission ou de retraite, donnée en dehors de la messe. Le signe de la croix conviendra encore pour le prédicateur qui n'est pas le célébrant, ou enfin pour le célébrant qui commence la prédication après des annonces assez longues et de caractère surtout pratique. Mais il semble que lorsque le prédicateur n'est autre que le célébrant et que son homélie prolonge directement l'évangile et fait partie intégrante de la célébration, il n'ait pas besoin de marquer le début de sa parole personnelle par le signe de la croix.

\*  
\*\*

La même invitation à la sobriété vaut aussi pour la représentation de la croix. Sans doute la simplicité des constructions modernes nous protège-t-elle contre des abus qui régnaient aux âges précédents. Mais quand découragera-t-on entièrement les fabricants d'objets religieux et les entrepreneurs de couvents de faire figurer d'innombrables croix sur les grilles de communion, les portes d'ascenseurs, les pieds de chandeliers, les troncs, les vases à fleurs, les ornements liturgiques de toute espèce, les dentelles des nappes, voire le filament des veilleuses électriques ? On est même attristé de voir la croix inscrite voire indéfiniment répétée dans des motifs de carrelage, alors que des martyrs ont préféré mourir que de la fouler aux pieds !

Les chrétiens de l'antiquité répugnaient à représenter la croix elle-même, mais ils se plaisaient à la retrouver dans des objets de la vie courante : la charrue, l'oiseau qui vole, la hache, le mât et l'antenne du navire, l'ancre, l'X, le Tau, etc.<sup>9</sup>. Était-ce uniquement par souci de je ne sais quel arcane ? N'était-ce pas par une alliance très délicate entre le respect du sacré et une vision religieuse des travaux humains ? Cela ne vaut-il pas mieux que de plaquer indéfiniment et sans pudeur un signe sacré sur des objets vulgaires que l'on croit sacraliser ainsi ?

\*  
\*\*

Les premiers chrétiens pratiquaient encore le culte de la croix d'une manière qui, malheureusement, est totalement désuète aujourd'hui. Ils ne se marquaient pas seulement du signe de la

9. Cf. DANÉLOU, *Les symboles chrétiens primitifs*, *passim*; M.-D. BOULET, ci-dessus, p. 54.

croix (le petit signe fait avec le pouce, car le grand signe d'une épaule à l'autre, fait avec toute la main, est très tardif). Ils aimaient à se faire tout entiers signes de la Croix, en priant les bras étendus<sup>10</sup>. Un renouveau liturgique vraiment populaire ne devrait-il pas rendre à la *plebs sancta* cette manière si noble et si belle de manifester notre appartenance au Christ sauveur? L'usage de Lourdes en a fait une mortification ajoutée à la prière, mais grâce à lui — comme à la tradition franciscaine — ce n'est pas un geste totalement sorti de la pratique chrétienne : on devrait donc pouvoir le généraliser parmi les fidèles.

Par cette dernière suggestion le lecteur comprendra que si nous souhaitons que le signe de la croix soit moins multiplié, ce n'est pas que nous mésestimions un geste aussi vénérable, une expression aussi nécessaire de notre foi : c'est au contraire parce que nous souhaitons que, dans un monde laïcisé où les signes sacrés seront forcément dépréciés s'ils sont accomplis trop mécaniquement, les chrétiens manifestent de façon sainte et noble leur appartenance au Crucifié.

A.-M. ROGUET.

10. Cf. Dom L. GOUGAUD, *Dévotions et pratiques ascétiques du moyen âge*, Paris, 1925, ch. 1, *Les gestes de la prière*.